



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 09 AVRIL 2026 - N° 2026/36

L'an deux mille vingt-six, le 09 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} extraordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 27 mars 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Gaëtan BUREAU, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Carine MOULY-MESAGLIO, Christophe METREAU, Alexandra JOUVE, Alexis FORTUMEAU, Anthony PANNIER, Cathy STEVENS, Charlie ARNAUD, Jean-Louis CATTEAU et Priscille BASTERE

Excusés : Olivier CHARRON, Marie BERNARD, Claire CHABOT, Clémentine GAY et Florian CHAUSSAT

Absents :

Secrétaire de séance : Lionel NORMANDIN

OBJET : Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2026

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire relatif à un produit attendu pour 2026 de TH, TF et CFE d'un montant de 1 010 529,00€.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts notamment, les articles suivants :

- 1379, 1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales,
- 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs au vote des taux,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents :

- DE NE PAS MODIFIER les taux d'imposition en 2026 fixés comme suit :

TAXES ET COTISATIONS	TAUX 2026
Taxe Foncière Bâtie (TFB)	46,57
Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)	51,52
Taxe d'Habitation (TH)	18,95
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	24,04

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et le charge de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF



Le secrétaire de séance,